



SITUATION de HANDICAP

DÉCLARATION
CIRCUIT
ACCOMPAGNEMENT
AMÉNAGEMENTS

UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
Direction de la Vie Etudiante et de Campus,
Bureau Handicap Etudiants



10 rue des Français Libres
Bât. A, 2^e étage - 80080 Amiens



03 64 26 83 17



www.u-picardie.fr



handicap-etudiant@u-picardie.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS ?

- Une fois inscrit administrativement à l'Université Picardie Jules Verne, vous devez prendre un rendez-vous pour rencontrer un médecin du Service universitaire de Santé Étudiante (SSE).
- Le rendez-vous est à prendre sur le site internet Doctolib.fr, en tapant UPJV dans la barre de recherche.
- A la fin de la consultation, le médecin vous remet un avis médical sur lequel sont listés les aménagements qu'il propose.
- Vous avez jusqu'au 15 novembre pour rencontrer un médecin du SSE afin que vos aménagements soient appliqués pour le 1^{er} semestre et jusqu'au 15 mars pour le 2^e semestre.
- Suite à votre rendez-vous avec le médecin, vous pouvez vous rendre au Bureau Handicap Etudiants du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.
- La mise en place de vos aménagements et le suivi administratif qui conduira à l'édition de votre arrêté (rendant officiels les aménagements dont vous pourrez bénéficier) vous seront expliqués.
- Vous pourrez également récupérer le matériel préconisé sur votre avis médical, dans la limite des stocks disponibles.

LES AIDES POSSIBLES POUR LES COURS ET LES EVALUATIONS

Mise en place d'un tiers-temps, gratuité des photocopies de cours et agrandissements des sujets photocopiés, aménagements d'accès ou d'installation, composition dans une salle particulière, autorisation de sortie de la salle d'examen...

LES AIDES HUMAINES

Preneur de notes et secrétaires d'examen

LE MATÉRIEL MIS À VOTRE DISPOSITION

Ordinateurs portables, enregistreurs numériques, stylos lecteurs, loupes, pupitres...

VERS UN ACCOMPAGNEMENT « ATYPIE-FRIENDLY »

L'UPJV souhaite favoriser l'accompagnement et l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants autistes en participant au projet « Atypie-Friendly ». Intégration, suivi et réussite sont les maîtres-mots de ce dispositif pour un accompagnement optimal de ces étudiants.

Prenez rendez-vous sur *Doctolib*, tapez UPJV SSE